

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18073- 70ÈME ANNÉE

«Crime contre l'environnement» «Scandale national»



Nouvelle route du littoral : le scandale s'amplifie à quelques mois de la conférence de Paris sur le climat. Hier, le journal l'Humanité a publié un article révélant à la France l'enquête en cours sur l'attribution des marchés de ce projet. Le jour même, Paul Vergès a rencontré les journalistes de la presse parisienne au Sénat pour répondre à leurs questions. L'Agence France Presse a fait un compte rendu que nous reproduisons ci-après.

« Le sénateur de la Réunion Paul Vergès (CRC, Communiste, républicain et citoyen) a qualifié vendredi à Paris de « crime contre l'environnement » le projet de nouvelle route du littoral (NRL) dans son île de l'Océan indien.

« C'est un crime contre l'environnement », a déclaré le doyen de la Haute Assemblée devant la presse, dénonçant également un « scandale national ».

Longue de 12 km, cette Nouvelle route du littoral dont le maître d'ouvrage est le conseil régional, majoritairement à droite, doit rallier la commune de Saint-Denis (nord) à celle de la Possession (ouest). Le projet qui combine digues et viaducs, prévoit la

construction d'une 2x3 voies sur la mer.

« Le Conseil national de Protection de la Nature a émis un avis défavorable sur le projet qui comporte des atteintes à l'écosystème et à la biodiversité, en particulier aux espèces endémiques et à la barrière corallienne », a souligné M. Vergès. « L'Etat a dû accorder à la région des dérogations pour lui permettre de porter atteinte à la protection d'espèces protégées ».

Il a aussi critiqué un projet privilégiant le tout routier au détriment du transport collectif et du rail. Le projet en pleine mer lui apparaît « comme anachronique », ne prenant pas en compte les incertitudes concernant l'élévation du niveau des océans à l'horizon du siècle et l'intensification des cyclones.

De plus, critique-t-il, le projet ne règle pas le problème des déplacements, en particulier celui de l'entrée sur Saint-Denis.

Par ailleurs, M. Vergès considère que le financement du projet n'est pas assuré. Son coût initial est estimé à 1,66 milliard d'euros, mais M. Vergès chiffre son coût final à 2,5 milliards d'euros. Le financement calé sur 1,66 milliard « sera donc insuffisant et laisse à la charge de la Région tous les surcoûts ».

Enfin, il souligne que 15 recours sont pendants devant les juridictions judiciaires. Le parquet a ainsi ouvert une enquête préliminaire sur les conditions d'attribution de marchés.»

L'article paru dans l'Humanité

«Une route dans un océan de scandales»

«Projet phare pour la majorité de droite sur l'île, la nouvelle route du littoral s'entoure d'un parfum sulfureux de plus en plus fort.»

« Mais que diable venaient faire ces gendarmes, ce 30 janvier, dans la pyramide inversée qui constitue le siège du Conseil régional de La Réunion, s'invitant dans le bureau du président Didier Robert (UMP), pour s'entretenir avec lui du grand projet de « nouvelle route du littoral » (NRL) ? Et que venaient-ils chercher, fin 2014, au service informatique de la collectivité, ressortant les bras chargés de documents ? Pourquoi apprenait-on quelques jours plus tard grâce à l'agence de presse locale Imaz Press que la brigade financière de la gendarmerie menait une enquête sur l'attribution des marchés publics concernant les prochains travaux ? S'agissait-il vraiment d'« investigations classiques et courantes », comme l'assure l'institution dans un court communiqué ?

Sur la petite île de l'océan Indien, les questions deviennent pressantes, autour de ce projet aussi pharaonique que décrié, lancé dès 2010 par la toute nouvelle majorité de droite : 13 kilomètres de route, construits sur la mer, reliant Saint-Denis de La Réunion à la commune de La Possession. Deux immenses digues à construire, reliées entre elles par un viaduc construit 15 mètres au-dessus des vagues (tout du moins quand la mer est d'huile) pour supporter les deux fois trois voies du tronçon. Un projet qui a un coût, lui aussi pharaonique : 1 milliard 600 millions de budget initial. Un coût initial qui en fait d'ores et déjà officiellement la route la plus chère de France. Mais tout ça, c'est compter sans les inévitables dépassements de budgets, que la Région s'est engagée à assumer seule : la cour régionale des comptes a déjà estimé que, du fait notamment de l'évolution des prix du BTP, le coût final devrait être réévalué à 1 milliard 960 millions d'euros, hors aléas. Or les aléas ne manquent pas dans la région : houle, cyclones... Les estimations les plus réalistes chiffrent finalement le projet entre 2,5 et 3,2 milliards d'euros. Le titre mondial

n'est pas loin... le premier scandale est économique.

Avis négatif à la poursuite du projet

D'autant que la durée de vie de l'ouvrage est sujette à question. Parmi les opposants au projet, nombreux sont ceux qui estiment que les études n'ont pas suffisamment pris en compte les incertitudes concernant l'élévation du niveau des océans, ou l'intensification déjà observée des phénomènes cycloniques dans la région. Mais il y a bien plus grave au rang des problèmes environnementaux. Depuis quelques années, on a pu observer au large de La Réunion des baleines à bosse, qui sont trouvées à un sanctuaire pour la reproduction.

C'est un des points relevés par la Commission nationale de protection de la Nature (CNP), un organisme gouvernemental rattaché au ministère de l'Écologie. Dans son avis du 24 juin 2013, elle insistait aussi sur l'impact néfaste du chantier sur d'autres espèces, comme le grand dauphin, la tortue verte, la tortue imbriquée, ou encore le pétrel de Barau, un oiseau dont l'espèce est aujourd'hui évaluée comme « en danger ». En toute cohérence, la CNPN a donné un avis négatif à la poursuite du projet. Pourtant, le gouvernement a autorisé le 19 décembre 2013 les dérogations demandées par le Conseil général concernant, entre autres, les interdictions « de destruction, altération ou dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées », ou « de perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées ».

Interrogée par des élus de l'opposition régionale, la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, ne leur a à ce jour pas retourné d'explications à ces dérogations.

Sans compter que cette nouvelle route du littoral entérine la poli-

tique du « tout voiture » qui prévaut à La Réunion, ce, alors que la précédente majorité menée par le Parti communiste réunionnais avait monté et financé en lien avec l'État un projet de tram-train... dont les crédits ont été basculés sur la NRL. À quelques mois de la conférence de Paris sur le Climat, ces décisions font porter un doute sur les ambitions réelles du gouvernement... Le deuxième scandale est écologique.

Mais revenons à nos gendarmes. De quoi sont-ils donc venus discuter ce 30 janvier ? Cité par Imaz Press, le secrétaire général de la Chambre régionale des comptes ne semble pas adhérer à la version des élus. Des investigations « classiques et courantes ? » : « je ne suis pas convaincu que tous les marchés fassent l'objet d'une enquête diligente par la gendarmerie, estime-t-il. Le Code des marchés publics ne prévoit nullement ce genre d'investigations hors procédure initiée par le procureur de la République ».

De fait, cette procédure n'a rien de courant. Elle a été déclenchée après que la gendarmerie a reçu une lettre anonyme, dénonçant de graves irrégularités dans l'attribution des marchés publics. Une lettre reçue dans un double contexte de divisions au sein de la majorité régionale de droite, et de recours judiciaires lancés par la société Eiffage, grande perdante des appels d'offres.

C'est en effet ses concurrentes Vinci et Bouygues qui ont raflé la mise : avec un autre groupement (GTOI/SBTPC), elles ont obtenu des marchés pour 1,2 milliard d'euros, sur les 1,6 milliard provisionnés. La lettre reçue par les gendarmes comportait quatre noms d'élus de la majorité, qui auraient touché des sommes d'argent pour l'attribution de ces marchés. Des indiscrétions à l'assemblée régionale font état de plusieurs millions d'euros...

Le troisième scandale sera-t-il politico-financier ? Affaire à suivre.»

Adrien Rouchaleou

Edito

Nouvelle avancée pour un accord sur le climat à Paris, la France laissera-t-elle la NRL ternir son image ?

Hier à Genève, un événement important vient de renforcer les chances de succès de la conférence de Paris sur le climat. Voici un extrait du compte-rendu de point presse quotidien de l'ONU :

« Une étape clef d'un nouvel accord universel sur les changements climatiques a été franchie à Genève où les nations se sont entendues sur un texte de négociations, après sept jours de discussions.

L'accord sur les changements climatiques devrait être conclu à Paris à la fin de cette année et entrer en vigueur en 2020.

Mme Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est dit extrêmement encouragée par l'esprit constructif des négociateurs et l'allure à laquelle ils ont travaillé, cette dernière semaine.

Le texte de négociations couvre des domaines tels que l'atténuation des effets des changements climatiques, l'adaptation à ces effets, le financement, les technologies et le renforcement des capacités.

Le prochain cycle de négociations aura lieu en juin à Bonn avec d'autres réunions ministérielles comme celles du G7 ou du G20 qui devraient avoir lieu pendant l'année. »

Une dépêche de l'ONU sur ce sujet apporte les précisions suivantes de Christiana Figueres: « nous avons obtenu ici un texte de négociation officiel, qui contient les avis et les préoccupations de tous les pays. Le brouillon de Lima a été transformé en un texte de négociation », a-t-elle

ajouté.

Le texte de négociation inclut le contenu du nouvel accord, dont les questions d'atténuation, d'adaptation, de financement, de technologie et du renforcement des capacités ».

Au lendemain de la réunion de Genève, les chances d'un succès de la conférence de Paris sur le climat ont augmenté. L'intérêt pour cet événement va donc encore augmenter. Tous les regards du monde vont donc se tourner vers Paris, où l'accord historique semble possible.

A quelques mois de la conférence, la presse parisienne s'empare du scandale de la nouvelle route du littoral. Elle a interrogé Paul Vergès pour en connaître l'ampleur. Il est économique et environnemental. De plus, une enquête est en cours sur l'attribution des premiers marchés.

Le gouvernement laissera-t-il un « crime contre l'environnement » ternir l'image que la France voudra se donner devant les chefs d'État et les journalistes venus du monde entier ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Réactions à la recommandation de la Cour des Comptes

Surrémunération : cacophonie aux Antilles

Mercredi 11 février, la Cour des comptes rend public son rapport annuel, dans lequel il est préconisé une refonte du régime des sur-rémunérations des fonctionnaires. En Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, un fonctionnaire de l'Etat touche 40 % de salaire en plus qu'en France, contre 53 % à La Réunion.

Pour la Cour des comptes, le système de rémunération est « à bout de souffle », il comporte « des failles » qui « pèsent lourdement sur le budget de l'Etat et des collectivités territoriales ». L'enveloppe estimée pour 2012 s'élève à 1,8 milliards d'euros, dans le budget de l'Etat, pour près de 91.000 fonctionnaires, soit 4,2 % de l'effectif total.

À l'heure où le gouvernement veut faire des économies pour répondre aux conditions imposées par Bruxelles, cette manne d'argent pourrait être supprimée, comme l'avait présagé le sénateur communiste Paul Vergès, en 2013.

Conserver le système et le préserver

Pour certains élus antillais, il faut conserver le système actuel. Pour la socialiste et ministre des Outre-mer, George Pau Langevin, « actuellement le ministère des Outre Mer ne voit pas du tout pourquoi il remettrait sur le chantier ce système ». Pour l'ancienne députée, la surrémunération « correspond quand même à des difficultés réelles concernant le coût de la vie et concernant l'attractivité des postes ».

Pour Victorin Lurel, président du Conseil régional de Guadeloupe, « lorsque l'on analyse cette question en ignorant la dynamique créée par les 40 % ou la surrémunération, due à des différences de coûts et niveaux de prix » et « quand on ignore les effets induits en consommation et production, donc le cercle vertueux qui se crée entre la production et la consommation générée par cette surrémunération », alors la Cour des comptes a « une vision étriquée et rate une occasion d'une analyse économique pertinente ».

De son côté, le sénateur socialiste de la Martinique, Serge Larcher, « la

Cour des comptes est coutumière pour épinglez les Outre-mer ». Cependant « si on veut parler de cela, il faut tout mettre à plat. Il est manifeste, et les événements de 2009 l'ont prouvé, qu'il y a un différentiel sur le coût de la vie entre la métropole et les territoires. Il y a un héritage du passé qui plombe l'outre-mer et par conséquent, il faut en parler aussi ! Si on veut arriver à l'égalité dont on parle beaucoup, il faudra en tenir compte dans un tel débat », a-t-il expliqué à FXG.

Gabriel Serville, député du Parti Socialiste Guyanais, a indiqué que « c'est peut-être un outil qui date, mais c'est un outil qui est juste et qui, aujourd'hui contribue à la richesse de richesses en outre-mer parce que ces 40 % sont très souvent réinjectés dans le circuit économique de nos territoires donc ce n'est pas de l'argent gaspillé ».

Pour ce dernier, la surrémunération est « vraiment un apport qui contribue au développement économique de nos régions à travers le commerce, la construction... C'est vrai qu'il y a un certain nombre de fonctionnaires dont les comptes ne résident pas en outre-mer et cet argent-là part directement en métropole, mais pour la majorité de ceux qui perçoivent cette surrémunération, on peut considérer que c'est un apport positif pour nos économies. »

Un cercle vicieux

En dépit des opinions très critiques contre la Cour des comptes et pour le maintien de la surrémunération, le député socialiste René Dosièrre, également spécialiste des dépenses de l'État, a assuré que le système est « finalement un handicap pour le développement économique des territoires et favorise même le chômage. C'est une forme d'assistanat, non pas de la population, mais de l'économie ».

Pour ce dernier, si les élus des Outre-mer défendent le système « c'est parce qu'ils tombent sous le coup d'un électorat qu'ils convoitent. Si les recommandations de la Cour des comptes sont souvent suivies d'effet, je crains que là ça ne soit pas le cas. Il faudra du courage politique pour toucher à ce système que l'on ne pourra pas changer du jour au lendemain. »

Cette posture n'est pas unique. Paul Vergès appelle depuis plusieurs années à conserver les crédits de cette sur-rémunération afin de les inclure dans un Fonds de développement, visant à poursuivre les grands travaux et développer des secteurs créateurs d'emploi tels que l'aide à la personne et l'environnement. Une proposition reprise par le sénateur socialiste Michel Vergoz qui a assuré sur Réunion 1ère qu'il fallait que l'argent de la surrémunération reste à La Réunion.

Céline Tabou

La dette dans le débat

La Grèce défend son programme au Sommet européen

Le premier sommet européen du nouveau Premier ministre grec, Alexis Tsipras, aura été tendu, ce jeudi 12 février. En effet, la question de la dette de son pays s'est invitée dans les débats, mettant en exergue la confrontation entre son gouvernement et les Allemands, fervents partisans de l'austérité.



Réunion du Conseil européen.

À son arrivée, le leader de Syriza, parti anti-austérité, a assuré qu'il était venu « convaincu que tous ensemble, nous pouvons trouver une solution viable pour soigner les blessures causées par l'austérité, pour faire face à la crise humanitaire dans l'Union européenne et pour ramener l'Europe sur la voie de la croissance et de la cohésion sociale ». Une position difficile à défendre dans une institution qui a fait de l'austérité les conditions d'aide financière et de soutien politique et économique. Cependant, le gouvernement grec reste ferme sur ses positions, assurant ne pas vouloir d'extension de son programme d'aide qui le contraint à des exigences réformistes imposées par la troïka (Fonds monétaire international, Commission européenne et Banque centrale européenne).

Vers un compromis

« Au cours des cinq dernières années, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour garder la Grèce dans la zone euro, et nous conti-

nuerons, mais les engagements sont les engagements et nous devons nous y tenir », a expliqué le chef du gouvernement finlandais Alexander Stubb.

Une position partagée par la majeure partie des dirigeants européens qui veulent « trouver un accord de transition qui permettrait à la Grèce de se financer au-delà du 28 février », a expliqué le spécialiste des affaires européennes, Janis Emmanouilidis, à la chaîne européenne, Euronews.

Ce dernier est certain qu'un compromis devrait être signé, mais « ce ne sera pas le compromis final, parce que beaucoup de choses doivent être résolues. Il faut gagner du temps pour pouvoir discuter de tous les aspects techniques et cette période de transition durera sans doute jusqu'à la période estivale ».

Un compromis également évoqué par la chancelière allemande, Angela Merkel, qui a assuré que « l'Europe est toujours orientée vers des compromis, les compromis sont faits si on y trouve son avantage, et l'Allemagne y est prête ». « Nous avons encore quelques jours devant nous », a-t-elle souligné.

Un week-end de négociations

Le porte-parole du gouvernement grec, Gabriel Sakellaridis, a indiqué que « l'objectif (de ces réunions – ndlr) est de finaliser une proposition qui sera soumise au groupe de travail Eurogroupe lundi à midi, puis à l'Eurogroupe dans l'après-midi pour trouver une solution ». Alexis Tsipras a jusqu'à lundi 16 février pour proposer un plan. Accompagné de ses représentants du conseil économique et de conseillers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il va devoir lister les réformes que son gouvernement devra mettre en place dans le cadre du « plan de financement relais » de six mois qu'il souhaite obtenir lundi à Bruxelles.

Les représentants grecs devront également convaincre par une liste des réformes restant à accomplir dans le cadre du précédent plan d'aide, dont les créanciers veulent l'extension en l'état au-delà du 28 février. Toutefois, l'Allemagne a martelé que « la seule voie possible est une extension du programme » d'aide actuel.

D'après le quotidien Le Monde, depuis plusieurs jours un compromis est évoqué permettant à la Grèce de revenir sur environ 30 % des mesures prévues par ce plan. Une posture préférée par les Grecs, car ils pourront supprimer les mesures les plus marquées par l'austérité comme la refonte de la législation des licenciements collectifs, les nouvelles baisses des retraites, les licenciements dans la fonction publique, les coupures d'électricité, etc. La situation devrait s'éclaircir lundi, dans la Grèce comme l'Allemagne ne veut pas aller vers une confrontation.

Céline Tabou

L'Appel de Portail**«Sauvons la filière canne»**

Le 5 février, des planteurs se sont réunis pour discuter de l'avenir de la filière canne. Ils ont décidé de créer un Comité de survie de la filière canne, fondé par l'Appel de Portail. Voici la présentation de ce document par Jean-Denis Comorassamy, planteur et candidat aux élections départementales à Saint-Leu/Trois-Bassins.

« Le 2 janvier j'ai annoncé ma candidature aux Départementales du 22 Mars, aux côtés de Simone Yee-Chong-Tchikan. Nous avons déclaré qu'une de nos préoccupations étaient l'avenir de la filière canne-sucre. La fin des quotas sucriers et des prix garantis est une grave menace pour toute l'économie de La Réunion, en particulier Trois-Bassins/Saint Leu. Nous avons en mémoire la disparition du géranium à la Chaloupe et aux Plate qui a causé la ruine de nombreux planteurs. Les terrains sont aujourd'hui abandonnés, en friche.

Nous avons décidé d'engager le débat électoral sur l'avenir de la plus importante économie agricole. Les élus vont-ils sauver les planteurs? Les planteurs vont-ils gaspiller leur bulletin de vote pour des candidats qui ignorent leurs problèmes? Les électrices et les électeurs sont-ils suffisamment informés?

Un mois plus tard, le 5 février, j'ai réuni des planteurs pour en discuter, à Portail. Après des échanges très intéressants, les personnes présentes ont décidé de créer un Comité pour la Survie de la filière canne-sucre. Les fondateurs de ce Comité sont des professionnels de la canne. Le but principal est de sensibiliser les électrices et les électeurs aux conséquences de la disparition de la filière canne pour qu'ils votent pour des élus qui se battent pour eux.

La première action du Comité sera de recueillir 1000 signatures qui seront adressées au Président Hollande. Il avait déclaré, en août 2014, lors de sa visite, qu'il était d'accord avec la demande d'une rallonge de 38 millions d'euros, après 2017, soient au total 128 millions de soutien à l'ensemble de la filière Outre Mer. Il disait qu'il lui fallait l'aval des Autorités Européennes. Le silence qui dure depuis 6 mois n'est pas bon. Cette pétition est un rap-

pel de la parole présidentielle.

La Réunion connaît déjà une grave crise économique et sociale. Sauvons la filière canne/sucre qui occupe près de 30 000 emplois et protège un espace entretenu de 24.000 hectares. Signons l'Appel de Portail. »

Jean Denis Comorassamy
Candidat aux élections
départementales 2015-
14ème canton
(Saint-Leu/ Trois-Bassins)

Communiqué du comité de survie de la filière canne/sucre

«SAUVONS LA FILIERE CANNE/SUCRE»

Mesdames, Messieurs,

Le régime des quotas sucriers et des prix garantis vont disparaître en 2017.

Le sucre de la Réunion sera en concurrence directe sur le marché mondial. Des milliers de planteurs seront ruinés. Les deux dernières usines vont fermer.

L'usinier a déjà prévenu : il achètera notre canne que si le gouvernement intervient.

Le président de la République a répondu qu'il est d'accord pour l'aide supplémentaire de 38 millions mais qu'il attend la validation de l'Europe. Depuis son voyage à la Réunion le 21 août 2014, nous n'avons plus de nouvelles. Plus inquiétant encore la ministre de l'outre mer George Pau-Langevin est restée silencieuse lors sa récente visite, les planteurs n'ont eu aucune assurance.

Face à ce silence, nous avons décidé de créer le Comité de survie de la filière canne/sucre et de lancer une pétition.

Nous appelons les planteurs de canne, les travailleurs d'usine, les employés des entreprises de valorisation de la bagasse, de la mélasse, du rhum, etc, tous les acteurs de la filière, à y adhérer pour réclamer la transparence sur les discussions en cours.

Nous demandons aux élus de La Réunion et aux candidats qui aspirent à la fonction électorale, aux électrices et électeurs, de soutenir cette initiative citoyenne.

Nous sommes convaincus que seule l'UNION pourra peser sur les engagements du Président de la République et sauver la filière canne/sucre.

Signez et faites signer.

Pour les membres fondateurs,

Jean Denis Comorassamy/F.Soupin/J.Fred Sinapayel / W.Sinapayel

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

« Des gens meurent de maladies nosocomiales contractées particulièrement dans des structures hospitalières du fait de l'hyper-résistance acquise aux anti-biotiques de certaines souches microbiennes. Si bien que les professionnels de la santé décommandent l'usage systématique des anti-biotiques. Il arrive de plus en plus que les antibiotiques efficaces se font rares et ne peuvent traiter des maladies nosocomiales. Fin 2014, la nature nous a fait un cadeau en permettant au CIRAD de Montpellier, en relation avec l'université technique de Berlin de découvrir la structure de l'albicidine un antibiotique fabriqué par une bactérie pathogène de la canne à sucre. »



La canne à sucre peut produire des médicaments.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -50- **Un nouvel antibiotique prometteur contre les souches hyper-résistantes**

C'est en travaillant sur l'échaudure des feuilles de la canne à sucre qu'une équipe de chercheurs du CIRAD de Montpellier a réussi à décoder la structure de l'albicidine, un antibiotique fabriqué par une bactérie *Xanthomonas albilineans* responsable de la maladie indiquée ci-dessus. « Cette molécule a montré une activité antibiotique très puissante contre des bactéries difficiles à traiter et même responsables de maladies nosocomiales et sa structure et son mode d'action en font une molécule très originale et prometteuse » aux dires du CIRAD.

Monique Royer, chercheur au CIRAD, précise : « L'albicidine, fabriquée par cette bactérie, est responsable de l'apparition des symptômes caractéristiques de la maladie de l'échaudure des feuilles de la canne à sucre : des lignes blanches sur les feuilles infectées. D'où le nom donné à la bactérie (*albi lineans* : ligne blanche). Mais l'albicidine est également un puissant antibiotique ». En fait, l'albicidine est connue du monde scientifique depuis les années 80, mais elle était difficile à extraire en grande quantité et sa structure était inconnue même si les recherches menées alors dans les universités du Queensland et d'Hawaï avaient abouti à l'obtention de données structurales de spectroscopie par RMN (Résonance Magnétique Nucléaire) mais personne n'avait depuis réussi à les interpréter.

Il a fallu assembler, dans un puzzle, des centaines de signaux

Ce n'est qu'au cours des derniers mois de 2014 que les travaux du CIRAD et l'Université technique de Berlin ont abouti à la caractérisation de la structure de l'albicidine. Ces résultats sont décrits dans un article paru en janvier 2015 dans la revue *Nature Chemical Biology*. Sur la base de la structure de l'albicidine, un protocole de synthèse chimique a été développé pour la produire en grande quantité. Les chercheurs ont pu démontrer que la molécule synthétique ainsi obtenue possède la même activité bactéricide que l'albicidine naturelle.

Un brevet, déposé par le CIRAD et l'Université technique de Berlin, protège l'utilisation du protocole de synthèse chimique de l'albicidine. « Le développement de ce protocole est déjà une étape très importante mais le chemin est encore long et incertain pour que l'albicidine puisse entrer dans la pharmacopée. Elle doit encore franchir de nombreuses étapes de développement et d'évaluation *in vivo* et chez l'homme » précise le CIRAD.

**Compte rendu d'un point de presse
du CIRAD en date de 02/2015
Extraits de BIOADDICT.fr**

Oté

Lékolozis avèk la boush ? Sa i anmank pa sa isi ! Lo vré lé rar konm korn lapin !

Yèr kan moin la fé mon modékri, moin té i vé mète « a suiv » mé moin la pa mète. Moin té i rogrète in pé, mé mi pans bann léktèr fidèl va konpran bitanblan, sak moin la ékri yèr épi sak zordi lé dann la suit lozik, in-a-l'ot. Pou kosa mi di sa ?

Si zot la lir nout zournal zot la sirman vi Paul Vergès apré romète lo rapor l'onerc la minis Ségolène Royal, pars nout kamarad lé prézidan l'onerc dopi kék z'ané é sé li-mèm la bate tanbour dsi lo réshofman klimatik é dsi bann mézir i fo prann pou sèy anpèsh nout klima sir-shofé... Sa i tonm bien pars lo nouvo rapor i apèl zistoman : « L'arb épi la foré a l'éprèv dann in klima shanjé ».

L'èr-la mi rapèl Paul Vergès la fé plant sink san mil pyé d'boi dann la vil Lo Por. Li la fé plant sink san mil dann bordaj la rout Tamarin ; li la fé dévlop léstrésité épi lo shof lo solèr dann La Rényon. Li la fé in plan pou l'otonomi dann l'énerji. Li l'avé in projé lo trin pou marsh avèk l'éstrésité. Kisa la défann bannzil plate pliské li ? kisa plis ké li la tir signal d'alarm kont l'éshofman klimatik ?

Mi arète la épi mi di, sa in kominis mé kisa lé pli ékolozis ké li La Rényon. Lèv lo doi sak i kroi li sé lo shèf lékoloji isi shé nou ! Lèv lo doi, mé kroi pa nou va kroi ali !

Mi pans pa sa i oi vréman dann la pratik désèrtin. Lékolozis avèk la boush, sa i mank pa sa isi ! lo vré lé rar konm korn lapin.

Justin

Kosa in shoz ?

Mi arkont bokou d'bagou, mé mi gingn pa kozé.

.....

Lé vré, dabitid, li na bon bagou, mé li koz pa.. Touléka zournal lontan té konmsa. Donk sé lo zournal.